

tiquement chez les peuples les plus avancés par l'égalité civile. Ce serait nous rejeter aux serfs du moyen-âge, à l'esclavage antique, aux ilotes de la Grèce, aux castes de l'Inde. C'est bien la peine de s'intituler libres penseurs pour se poser en esprits rétrogrades!

Nous sommes étonné que ces diverses considérations, que nous venons d'émettre, n'aient pas déjà été faites depuis longtemps par les Allemands, nation intelligente pourtant — mais de peu d'initiative. Elles auraient suffi, pensons-nous, pour les faire sortir de l'ornière des préjugés séculaires. Il faut, pour ne pas subir l'influence de ces préjugés, il faut en quelque sorte ne plus en respirer l'atmosphère. Ceci expliquerait peut-être pourquoi les 80,000 Allemands résidant à Paris, abjurant leur antipathie nationale dans ce milieu d'égalité et de lumière, ont récemment nommé pour président de la fête anniversaire de Schiller (10 novembre 1859) un Israélite, M. le Dr Otterbourg. Un autre Israélite, Méyerbeer illustre la fête de son génie, en composant pour la circonstance une *cantate* qui mettait en relief la qualité dominante du maître : l'expression.

Le peu que nous venons de dire fait entrevoir au lecteur qu'elle doit être la position des Juifs en Allemagne. Leur état d'oppression, de séquestration varie avec chaque gouvernement. Ainsi dans quelques pays, en Autriche entre autres, il ne peuvent être nommés professeurs qu'après s'être fait baptiser. Tout récemment, le ministre de l'Instruction publique de Vienne vient de publier une ordonnance qui leur permet de se faire recevoir docteurs en philosophie et change la formule du serment prêté à cette occasion.

Dans les quatre villes libres, la séquestration civile doit, selon toutes probabilités, exister pour eux. Nous l'avons présumé en voyant d'autres mesures surannées encore en usage dans ces petits gouvernements ; à titre d'exemple citons un singulier règlement actuellement en vigueur à Francfort-sur-le-Mein et qui nous regarde particulièrement : Ne peuvent exercer la médecine à Francfort que les médecins qui sont, de par leur naissance, *bourgeois* de la ville. Il est vrai d'ajouter qu'un étranger peut devenir bourgeois en épousant une *bourgeoise*. Ces bons bourgeois d'une ville dite *Libre* ne comprennent-ils donc pas encore que le talent, le génie sont cosmopolites et ne sont point confinés aux barrières de leur octroi?

En Prusse, les Juifs peuvent être assessesurs, notaires, mais pas juges. Il n'arrivent à être officiers que très-difficilement (1), comme du

---

(1) Il n'y a pas un seul roturier parmi les 56 dignitaires les plus élevés de l'armée prussienne. La Prusse, qui affiche hautement la prétention de marcher à la tête de l'Allemagne, ne marche guère en tête du progrès, comme on le voit, en fait d'égalité civile. Si Napo-